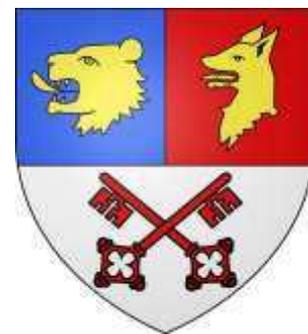


Janvier 2022

Lettre d'information Biollet



Maire - David SABY

06.13.53.20.06

1^{er} Adjoint

Jean-Paul Touveron

07.61.47.39.37

2nd Adjoint

Christophe Poughet

06.27.49.78.81

Mairie - 04.73.52.23.79

commune.biollet@gmail.com

Secrétariat : Valérie Vendieux

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30

Accueil téléphonique :

Aux horaires d'ouverture
et lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 13h30 à 15h.

Site Internet de la Mairie : www.biollet.fr

Vous y trouverez le compte-rendu de chaque conseil Municipal et toutes les infos utiles sur la vie de la commune.

Merci à Alain Carlier qui actualise le site.

Agence Postale Communale

Virginie Masson - Du lundi au samedi

De 9h à 11h30

Dépôt de pain et vente de journaux du lundi au samedi

Vœux de la Municipalité

Avec la crise sanitaire toujours présente, la cérémonie des vœux ne pourra pas être organisée en janvier et nous le regrettons. Dès que cela sera possible, nous vous proposerons une rencontre pour vous présenter l'action municipale et faire connaissance avec les nouveaux habitants de la commune.

L'ensemble de l'équipe et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter leurs meilleurs vœux, ainsi qu'à vos proches, pour cette nouvelle année.

Avec une pensée particulière pour les personnes malades et les personnes seules.

J'espère que 2022 marquera la fin de cette épidémie qui fait tant de dégâts et que nous pourrons nous retrouver pour les activités communales et les manifestations organisées par nos associations.

Bonne année !

David SABY

« Aucun de nous n'est plus celui qu'il était autrefois... Ne songeons plus au passé que lorsqu'il nous apporte du plaisir, et contemplons l'avenir avec confiance et espoir. » - Phyllis Dorothy James - 2011

Comptes administratifs- Bilan du budget 2021

Budget général de la commune :

			Résultats de clôture
FONCTIONNEMENT	Dépenses	333 898,06€	Excédent 92 703,95€
	Recettes	426 602,01€	
INVESTISSEMENT	Dépenses	53 370,72€	Excédent de 25 615,98€
	Recettes	78 986,70€	

Budget service de l'eau :

			Résultats de clôture
FONCTIONNEMENT	Dépenses	43 378,33€	Excédent 33 269,22€
	Recettes	76 747,55€	
INVESTISSEMENT	Dépenses	32 259,34€	Excédent de 4 785,92€
	Recettes	37 045,26	

Budget assainissement :

			Résultats de clôture
FONCTIONNEMENT	Dépenses	9 608,43€	Excédent 2 993,98€
	Recettes	12 602,41€	
INVESTISSEMENT	Dépenses	57,94€	Excédent de 11 630,65€
	Recettes	11 688,59€	

Budget CCAS :

			Résultats de clôture
FONCTIONNEMENT	Dépenses	647,50€	Excédent 1 009,23€
	Recettes	1 656,23€	

Etat civil (registres année 2021 et début 2022)

Décès :

Jean BARSSE
Patrice LAHORGUE
Renée RENAULT
Huguette PORTE
Odile GROJEAN
Marcel BOURGADE

*(Habitants de la commune et transcriptions de décès
transmises par d'autres Mairies)*

A toutes ces familles nous adressons nos sincères condoléances.

Naissance :

Raphaël POUGHET, fils de Jérôme POUGHET et Marie COTTET de Martinon
Toutes nos félicitations !

Columbarium - Jardin du souvenir



Sur les six cases disponibles, deux ont été réservées.

Tarifs votés en conseil municipal :

➤ *Pour une case du columbarium :*

30 ans prix 600€

50 ans, prix 800€

➤ *Jardin du souvenir :*

Prix pour dispersion des cendres : 100 €.

Tracteur communal

Avec plus de 20 ans d'âge et 18 000h au compteur le tracteur Renault de la commune présente des signes de fatigue, en particulier sur le pont avant pour déneiger.

Pour anticiper, la municipalité a donc décidé d'étudier l'achat d'un autre tracteur et après la recherche de financements possibles une subvention du Conseil Départemental est attribuée aux communes (altitude > 600m) pour l'acquisition de matériel de déneigement ; il faut un tracteur (d'occasion possible) de puissance >100cv et possédant un dispositif d'attelage d'une lame de déneigement.

Selon les critères attribués à notre commune la subvention d'élève à **50% du prix d'achat**.

Nous avons acheté un tracteur Massey Ferguson, 120cv, avec relevage avant .

Celui-ci sera dédié aux travaux de déneigement, remorque, broyeur d'accotement... et en soutien au Renault qui lui restera affecté au broyeur de haie, ce qui évite un attelage compliqué de ce type de broyeur monté sur châssis.

- Prix d'achat : 21 000€
- Subvention Conseil Départemental (50%) : 10 500€
- Reste à charge commune : 10 500€, sur fonds propres sans emprunt.

(Prix indiqués HT, la TVA étant récupérée par la commune par le Fond de Compensation de la TVA l'année suivant l'achat)

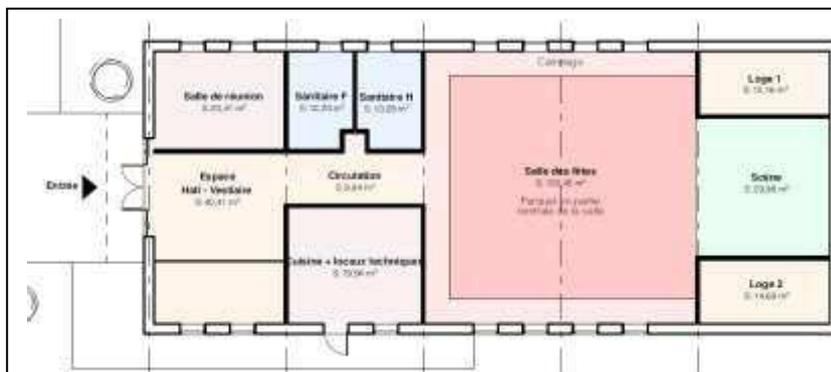


Salle des fêtes

Pour avoir des éléments de réflexion sérieux, deux études chiffrées ont été effectuées par un cabinet d'Architectes :

- Construction d'une nouvelle salle polyvalente
- Réhabilitation et agrandissement de la salle Marcel Faure

1. Construction d'une nouvelle salle (au-dessus du hangar communal):

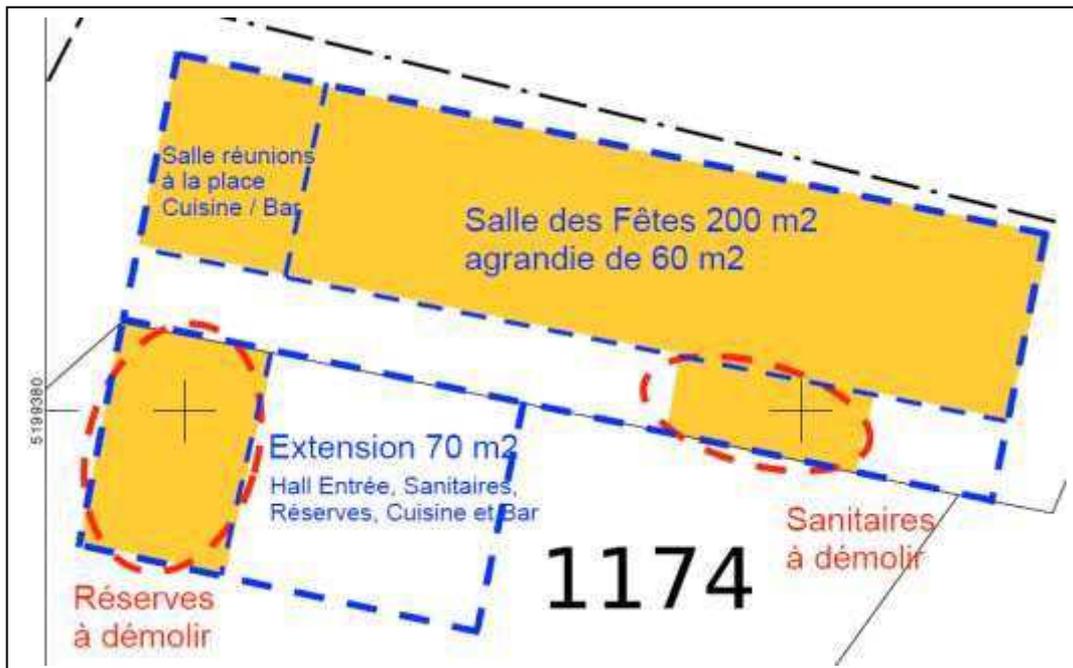


ESTIMATION SOMMAIRE DES TRAVAUX

Etabli le 03 Mai 2021

CONSTRUCTION d'une SALLE POLYVALENTE	Total HT	TVA 20%.	Total TTC.
TRAVAUX de CONSTRUCTION de la SALLE POLYVALENTE	Tolérance Estimation à +/- 15%		
Lots de Clos et Couverts	259 000,00	51 800,00	310 800,00
Lots de finitions intérieures	95 000,00	19 000,00	114 000,00
Lots Techniques Fluides	130 000,00	26 000,00	156 000,00
Lots Matériels de Cuisine	14 000,00	2 800,00	16 800,00
Total Travaux Salle Polyvalente =	498 000,00	99 600,00	597 600,00
TRAVAUX HORS LOTS de CONSTRUCTION			
Lots de VRD, Eclairages et Aménagements extérieurs	44 000,00	8 800,00	52 800,00
Total Travaux Hors Lots de Construction =	44 000,00	8 800,00	52 800,00
MONTANT des ETUDES et AUTRES PRESTATIONS			
01 - Maitrise d'œuvre	39 900,00	7 980,00	47 880,00
02 - Etude Géotechnique	3 000,00	600,00	3 600,00
03 - Contrôle Technique	5 000,00	1 000,00	6 000,00
04 - C.S.P.S.	4 500,00	900,00	5 400,00
Total Etudes et autres prestations =	52 400,00	10 480,00	62 880,00
Total Général	594 400,00	118 880,00	713 280,00

2. Agrandissement et réhabilitation de la salle Marcel Faure:



RENOVATION et EXTENSION de la SALLE des FETES	Total HT	TVA 20%.	Total TTC.
TRAVAUX de RENOVATION de la SALLE EXISTANTE (200 m2 env.)	Tolérance Estimation à +/- 15%		
Réfection de la Toiture (Charpente + Couverture)	58 000,00	11 600,00	69 600,00
Isolation Thermique par l'extérieur avec enduit (ITE)	34 500,00	6 900,00	41 400,00
Isolation des Combles	3 000,00	600,00	3 600,00
Plafond CF 1/2 sous charpente, cis jambes de force	8 000,00	1 600,00	9 600,00
Faux-plafond acoustique	9 500,00	1 900,00	11 400,00
Réfection des WC existants	23 000,00	4 600,00	27 600,00
VMC pour les WC	2 500,00	500,00	3 000,00
Reprise Réfection Coffret électrique	6 300,00	1 260,00	7 560,00
Remplacement des Aérothermes par cassettes rayonnantes plafond	35 000,00	7 000,00	42 000,00
Encloisonnement de la Cuisine, compris porte CF	3 600,00	720,00	4 320,00
Déplacement du Bar	1 500,00	300,00	1 800,00
Réfection de peinture intérieure	5 600,00	1 120,00	6 720,00
Total Travaux Rénovation Salle existante =	190 500,00	38 100,00	228 600,00
EXTENSION de la SALLE EXISTANTE 130 m2 env.)	Tolérance Estimation à +/- 15%		
Lots de Démolitions Terrassements Aménagements Extérieurs	25 500,00	5 100,00	30 600,00
Lots de Clos et Couverts	140 200,00	28 040,00	168 240,00
Lots de finitions intérieures	48 300,00	9 660,00	57 960,00
Lots Techniques Fluides	27 000,00	5 400,00	32 400,00
Lots Matériels de Cuisine	5 500,00	1 100,00	6 600,00
Création Salle Réunions dans Existant à la place Cuisine/Bar	13 000,00	2 600,00	15 600,00
Total Travaux Extension de la Salle =	259 500,00	51 900,00	311 400,00
Total des Travaux Rénovation et Extension de la Salle =	450 000,00	90 000,00	540 000,00
MONTANT des ETUDES et AUTRES PRESTATIONS			
01 - Maitrise d'œuvre	39 600,00	7 920,00	47 520,00
02 - Etude Géotechnique	3 000,00	600,00	3 600,00
03 - Contrôle Technique	5 000,00	1 000,00	6 000,00
04 - C.S.P.S.	4 500,00	900,00	5 400,00
Total Etudes et autres prestations =	52 100,00	10 420,00	62 520,00
Total Général	502 100,00	100 420,00	602 520,00

Décisions prises en Conseil Municipal pour la salle des fêtes

Compte tenu de la crise sanitaire et avec l'incertitude d'une reprise totale des activités qui permettent la location d'une salle polyvalente, la Municipalité ne peut pas prendre le risque d'engager des sommes aussi importantes, ni pour une construction neuve, ni pour une restauration complète de la salle existante.

Il a donc été décidé :

- de ne pas prévoir un projet trop important qui engage la commune et ses capacités budgétaires sur plusieurs années,
- de sécuriser la salle Marcel Faure pour permettre sa location dans de bonnes conditions.

En conséquence, la commune a déjà réalisé ou prévu:

- la réfection totale de la partie de la toiture la plus endommagée (au-dessus de la scène)
- la mise aux normes électriques avec l'installation d'un nouveau tableau
- l'isolation des combles

Nous devons rapidement envisager l'isolation par l'extérieur, le remplacement du système de chauffage, la mise aux normes PMR des WC.

Informations diverses

Des travaux d'élagage sur les voies communales sont prévus : cette année sur les secteurs de Puy-Pelat, Condobeix, le Cheix.

Une mezzanine a été construite dans le hangar communal pour le rangement des panneaux et petites fournitures.

Le Musée de l'Ecole a ouvert ses portes et a rencontré un franc succès malgré la crise sanitaire. Encore merci à toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce projet.

Un repas du C.C.A.S est prévu le 15 mai pour les habitants de Biollet de plus de 65 ans.

Des jardinières disponibles seront accessibles pour des habitants de villages qui souhaiteraient embellir leur hameau. Si vous êtes intéressé, merci d'en faire la demande auprès d'Annie Darvenne.

Demande de subvention du Fond d'Intervention Communal pour le programme de voirie 2023 (travaux de bicouches) :

- Le Venteuil
- Le Condobeix
- Boulard

En 2022, les travaux de voirie prévus aux Fougereix et à Nouaillat doivent être réalisés.

Les lampes d'éclairages extérieurs, vieillissantes, non programmables et fortement consommatrices d'énergie font l'objet d'une étude globale pour leur remplacement en liaison avec le S.I.E.G.

Deux éclairages solaires extérieurs ont été installés à Termes.

Une réflexion est en cours pour la création d'une « Ecole de Pétanque » pour les enfants du territoire en utilisant les infrastructures du stade Jean-Marie Fondras.

Un projet d'installation d'un garage de vente-réparation en cycles et motoculture est à l'étude et a été présenté lors de la visite à Biollet de M. le Sous-Préfet en septembre 2021.

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour les élections de 2022 est **fixée au 4 mars 2022.(en Mairie) et au 2 mars 2022 pour les inscriptions en ligne.**

Construction du snack-bar « La Guinguette de Biollet »



Les travaux de maçonnerie ont débuté (dalle sur vide-sanitaire), entreprise R. Guillot.

La livraison et le montage du gros-œuvre du chalet sont prévus fin février.

Les aménagements intérieurs seront réalisés par les employés communaux et par des bénévoles qui souhaiteraient s'impliquer.

Les gérants saisonniers ont été sélectionnés et nous espérons une ouverture en juin pour cette année si les travaux le permettent.

Organisation pour les années suivantes :

- Tout le matériel et toutes les infrastructures sont propriétés de la commune,
- Mise en gérance d'avril à octobre avec paiement d'une location à la commune et signature d'une convention annuelle.
- Ouverture tous les jours midi et soir, sauf le lundi, pour bar et restauration,
- Soirées à thème et concerts les week-ends,
- De novembre à mars le chalet sera proposé à la location aux associations et aux habitants de la commune qui souhaitent organiser des repas (30 personnes dans la salle intérieure) en disposant d'une cuisine professionnelle. Les tarifs de location restent à définir.

Les gérants proposent une offre d'emploi de serveur ou serveuse, si vous êtes intéressé merci de vous renseigner en Mairie.



2022

PERMANENCES JURIDIQUES INFOS LOGEMENT



S'INFORMER POUR MIEUX SE LOGER

Pour toutes vos questions en matière d'habitat, demandez des conseils d'experts avant d'agir !

L'ADIL du Puy-de-Dôme est un service gratuit qui dispense des conseils juridiques, financiers et fiscaux neutres, objectifs et personnalisés : rapports locatifs, accession à la propriété, amélioration de l'habitat, fiscalité, copropriété, urbanisme, voisinage, qualité de l'habitat...

Sans rendez-vous • 9h30-12h et 13h30-16h30

ST-GERVAIS D'Auvergne

Mardi 11 janvier
1 Rue Fontaine de la Ville

PIONSAT
Mardi 8 février
Place au Fil

ST-PRIEST-DES-CHAMPS

Mardi 8 mars
Mairie, Le Bourg

ST-GERVAIS D'Auvergne

Mardi 12 avril
1 Rue Fontaine de la Ville

PIONSAT
Mardi 10 mai
Place au Fil

ST-PRIEST-DES-CHAMPS

Mardi 14 juin
Mairie, Le Bourg

Evolution du **Service des Impôts des Particuliers de RIOM**

À partir du **1^{er} janvier 2022,**

la gestion et le recouvrement des impôts des particuliers sont transférés au

**Service des Impôts des Particuliers
de CLERMONT - FERRAND**

*Bd Berthelot,
63 000 CLERMONT-FERRAND*

Ouvert du Lundi au Vendredi
De 8H30 à 12H30

**+
Antenne de RIOM,**

*49, rue de Toulon,
63 200 RIOM*

Ouvert du Lundi au Vendredi
De 8H30 à 12H30

Vous pourrez aussi nous **contacter** au **0 809 401 401**

nous **écrire** via la **messagerie sécurisée** depuis le site 

après authentification depuis « votre espace particulier », vous accédez au service :



vous renseigner dans un des **points d'accueil de proximité** :

*Espace France Services de SAINT GERVAIS
1, rue du Général Desaix,*

*Espace France Services de RANDAN,
12, place de la mairie*

*Espace France Services de MANZAT,
6, route de Riom*

*Espace France Services de VOLVIC,
6, route de Riom*

*Permanence en mairie de LUZILLAT,
Place de la mairie*

*Permanence en mairie d'ENNEZAT
Place de la mairie*

*Permanence en Communauté de Communes Plaine Limagne,
158, grande Rue à AIGUEPERSE*

payer vos impôts par **paiement à l'échéance**
ou près de chez vous auprès d'un **buraliste agréé** :



à RIOM :
*La Source
le Carré d'as
Le Fadeaway
Le Voltaire
Le Marina;*

à CHATEL GUYON :
*Le Kedivé,
Chez Raucourt*

et dans les bureaux de tabac de:
*AIGUEPERSE, ARTONNE,
BROMONT LAMOTHE,
CHARBONNIERES LES VARENNES
COMBRONDE, ENNEZAT,
LES ANCIZES COMPS,
MANZAT, MONTAIGUT EN COMBRAILLE,
MONPENSIER, MOZAC, PIONSAT, RANDAN,
ST BONNET PRES RIOM, ST GERVAIS d'Auvergne,
ST PRIEST BRAMEFANT, VARENNES SUR MORGE,
VOLVIC*